



DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/01/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 10

Nombre de suffrages : 10

Date de convocation

11/01/2024

Date d'affichage

12/01/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..I..I....

et publication du :

22/01/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept janvier, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

Etaient présents :

M. BERTHE Laurent, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme LAMBERT Pascale, Mme LARCHER Mireille, Mme LECLERCQ Karine, M. LEVENT Jean-Marc, M. METZ Christophe, Mme PAILLIOT Sandrine, Mme RAGUET Sandrine

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. BERTOLUTTI Didier, Mme ENGRAND Emeline, Mme GUENET Monique, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme PAILLIOT Sandrine

2024-001 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2023.

Monsieur le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du Conseil municipal du 7 décembre 2023.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le procès-verbal du Conseil municipal du 7 décembre 2023.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à FROMELENNES

Le Secrétaire de séance,



Le Maire,

Mairie de Fromelennes

18 Rue des écoles 08600 FROMELENNES

Tél : 03.24.42.00.14 Fax : 03.24.42.37.56 Courriel : fromelennes@wanadoo.fr